



PHILHARMONIE DE PARIS
**ORCHESTRE
DE PARIS**

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN POSTE DE COR SOLO, TUBEN les 7 et 8 mars 2024

REGLEMENT

1. Ce concours est ouvert aux candidat(e)s de toutes nationalités. Pour concourir, tout(e) candidat(e) devra **impérativement** produire à l'Administration de l'Orchestre de Paris, les **deux** pièces suivantes :

- **le formulaire d'inscription en ligne**
- **copie ou présentation sur place de votre carte d'identité ou du passeport**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

2. Prise de fonction : à convenir

3. La rémunération mensuelle brute est celle de catégorie 1 : 4418,55 € (au 01.06.2023).

4. Tous les candidats seront jugés sur un programme identique. Les traits d'orchestre sont téléchargeables sur notre page recrutement en ligne.

5. Les candidats désireux de participer à ce concours devront remplir le formulaire en ligne sur notre site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> et envoyer une copie de leur carte d'identité numérisée par email : concours@orchestredeparis.com **avant le 27 février 2024**, dernier délai. Les candidats inscrits recevront par email une convocation indiquant le lieu, la date et l'heure des épreuves une semaine avant le concours.

6. La première épreuve se déroule derrière un paravent. Un tirage au sort aura lieu environ 30 minutes avant le début de l'épreuve, qui définira un ordre numéroté de passage. Le jury se réserve le droit d'imposer le paravent sur le 2nd tour du concours. **Cette épreuve est commune à celle du concours de 3^{ème} cor.**

7. Les frais de séjour, de déplacement ainsi que ceux concernant les répétitions avec le(la) pianiste, sont à la charge du ou de la candidat(e)

Un lien de réservation et de paiement en ligne pour une répétition avec le pianiste, vous sera envoyé par mail avec la convocation **6 jours avant le concours**. Par défaut le pianiste du concours accompagnera tous les candidats durant les épreuves concernées le jour du concours.

DATES DU CONCOURS

1^{ère} épreuve (derrière paravent) le 7 mars 2024 à partir de 9h30
2^{ème} et 3^{ème} épreuves : le 8 mars 2024.

LIEU : Philharmonie de Paris

RECRUITMENT AUDITION : SOLO HORN

RULES

1. *This audition is open to candidates of all nationalities. To compete, all candidates must imperatively produce (on the spot) to the Administration of the Orchestre de Paris the copy of identity card or passport and complete the online registration form*

Any incomplete file will not be taken into account.

2. *Taking office: to be agreed*

3. *The gross monthly remuneration is that of category I: 4418,55 € (au 01.06.2023).*

4. *All applicants will be judged on an identical program. Orchestral excerpt can be downloadable on our web site.*

5. *Candidates wishing to participate in this competition must complete the online form on our site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> before **February 27th** 2024, latest deadline.*

Registered candidates will receive an invitation by email indicating the place, date and time of the audition.

6. *the first round takes place behind a screen. A drawing of lots will take place approximately 30 minutes before the passage of each of the groups convened, which will define a numbered order of passage. The jury can also impose the screen at the 2nd round.*

7. *The costs of stay, travel as well as those concerning the rehearsals with the pianist, are the responsibility of the candidate.*

An online reservation and payment link for a rehearsal with the pianist will be sent to you by email with the invitation 6 days before the audition. By default, the competition pianist will accompany all the candidates during the relevant tests on the day of the audition.

AUDITION DATES

- 1st round (behind screen) : March 7th from 9:30 a.m
2. 2nd and 3rd round: March 8th

LOCATION: Philharmonie de Paris

ORCHESTRE DE PARIS

CONCOURS DE COR SOLO, TUBEN

Catégorie 1

7 et 8 mars 2024

1er tour

Concerto :

- MOZART : Concerto pour cor n°4, K495, (Edition au choix)
 - o 1^{er} mouvement **sans** cadence

Traits d'orchestre :

- FRANCK : Symphonie en ré mineur (Edition Kalmus)
 - o Extrait

2ème tour

Concerto :

- STRAUSS : Concerto pour Cor n°1, op.11 (Edition au choix)
 - o 1^{er} mouvement, en entier

Traits d'orchestre :

- STRAUSS : Till Eulenspiegel (Peters)
 - o Extraits
- BRUCKNER : Symphonie n°4, (Edition Kalmus)
 - o 1^{er} mouvement, *Bewegt nicht zu schnell* : Extrait

3ème tour

Traits d'orchestre :

- RAVEL : Concerto en Sol (Edition Durand)
 - o 1^{er} mouvement : Extrait
- RAVEL : Pavane pour une infante défunte (Edition Demets)
 - o Extrait
- RAVEL : Daphnis et Chloé
 - o Ballet (Edition Durand)
 - Extraits
 - o 1^{er} Suite (Edition Durand)
 - Extraits

- BEETHOVEN : Symphonie 2, op.36
 - o 2^{ème} mouvement : Extraits
- BEETHOVEN : Symphonie n°6, op. 68 (Edition Bärenreiter)
 - o 3^{ème} mouvement : Extrait
 - o 4^{ème} mouvement : Extrait
- TCHAIKOVSKI : Symphonie n°5, op.35 (Edition Breitkopf)
 - o 2^{ème} mouvement, *Andante cantabile con alcuna licenza* : Extrait
- MAHLER : Symphonie n°5, (Edition Kalmus)
 - o Scherzo : Extraits
- WAGNER : Siegfried
 - o Acte 2, Scène 2 : Extrait
- SCHOENBERG : Kammersymphonie op.9 (Universal Edition)
 - o Extraits
- STRAUSS : Une Vie de Héros (Kalmus)
 - o Extraits

Traits d'orchestre, avec le pupitre :

- MAHLER : Symphonie n°1, (Edition Kalmus)
 - o 1^{er} mouvement : Extrait
- DVORAK : Concerto pour violoncelle (Edition Breitkopf)
 - o 2^{ème} mouvement : Extrait
- WEBER : Der Freischütz (Edition Breitkopf)
 - o Ouverture : Extrait
- BEETHOVEN : Symphonie N°3, (Edition Bärenreiter)
 - o 2^{ème} mouvement, Trio du Scherzo : Extrait

Tous les traits d'orchestre peuvent être joués ou rejoués dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.

Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.

All orchestral excerpts can be played or replayed in all events.

Whatever the test being performed, the jury reserves the right to interrupt the candidate.

On the contrary, if he considers it useful, he may proceed to a new hearing. All the tests are eliminatory. The jury's decisions are final.